

MARS – 2005

SUPPLEMENT SPECIAL AEROMARITIME

Dispositif aéro-maritime « Sur l'atlantique, on remet tout à plat »

Lors de l'audience des marins le 1^{er} février, le Directeur Général a reconnu que des maladroites avaient été commises et proposait de reprendre le dialogue par façade maritime.

Dans ce cadre, le DI de NANTES a organisé une réunion avec les OS le 24 février dernier. A cette occasion Monsieur DUSSAIN a clairement indiqué que la cartographie du 1^{er} février devait être remise à plat car elle était totalement incohérente. Il a toutefois précisé que, pour l'Administration, « il y a toujours nécessité d'UNE réforme et que celle ci entraînera des suppressions d'unités. »

Pour le DI, le but de la réunion du 24 février était donc de définir une méthode pour les 2 mois à venir. Nous devons utiliser cette période pour « tout remettre à plat », le DI souhaitant écouter les propositions des OS et des personnels.

Ainsi, il a proposé d'organiser une réunion d'information par subdivision maritime avec des représentants de chaque unité et des OS. Ces réunions doivent permettre de faire un « état des lieux » mais également d'aborder un certain nombre de thèmes tels que les missions (BGC/BSN, patrouilleurs), les critères d'implantation, la programmation et les méthodes de travail etc..

Nous comprenons que ce travail n'a pas été fait ou très mal, avant de proposer la première cartographie. La CFDT note également qu'il a

fallu la présence de plus de 400 marins à BERCY le 1^{er} février pour que l'Administration décide d'engager une discussion sur la réforme du dispositif avec les personnels puisque les groupes de travail nationaux s'étaient focalisés uniquement sur les patrouilleurs et leur fonctionnement.

Suite aux propositions de reprise du dialogue du Directeur interrégional lors de la réunion du 24 février 2004, les agents des unités maritimes se sont réunis en assemblées générales lundi 28 février et mardi 1^{er} mars et se sont déterminés sur les suites du mouvement.

Ainsi même si les personnels des unités suivantes restent mobilisées, elles ont décidé de suspendre le mouvement avec reprise des missions à la mer pendant la période de discussion au niveau régional :

BAYONNE B.G.C

CONCARNEAU B.S.N

LA ROCHELLE B.G.C

LA ROCHELLE B.S.N

LA TRINITE SUR MER B.S.N

LEZARDRIEUX B.G.C

LORIENT B.G.C

LORIENT B.S.N

ROYAN B.G.C

ST JEAN DE LUZ B.S.N



En revanche, certaines unités considérant que la réunion du 24 février n'apporte aucune garantie sur de réelles négociations, ont décidé de poursuivre le mouvement de grève :

BREST 1

BREST 2

BREST B.S.N

ST MALO B.G.C

ST NAZAIRE B.G.C

En ce qui concerne, la **B.S.N de ST MALO**, après une période d'indisponibilité, la brigade a pris la décision de reprendre la mer le 2 mars.

Calendrier des réunions d'information

- 18 mars 2005 à 09H30 dans les locaux de la BSAM de Lann-Bihoué, pour la subdivision centre-atlantique;
- 22 mars 2005 à 09H30 dans les locaux de la BSAM de Bordeaux-Mérignac, pour la subdivision sud-Gascogne;
- 30 mars 2005 à 09H30 à Saint-Brieuc, pour la subdivision nord-Bretagne.

Chacune de ces réunions associera :

- 4 représentants de l'Administration dont le chef de subdivision maritime concerné;
- 3 agents par BGC et 2 par BSN dont le chef d'unité ou son adjoint;
- 1 représentant de chaque organisation syndicale.

La réunion de synthèse aura lieu dans la seconde semaine d'avril

Il faut toutefois noter qu'à ce jour, le DI n'a absolument pas précisé qu'elle était sa marge de manœuvre tant en terme d'unités maintenues ou d'emplois sauvegardés. Nous naviguons donc à vue pour ne pas dire en aveugle.

Pour la CFDT, la réforme doit se faire à effectifs implantés constants, afin qu'aucun marin ne perde sa spécialité. Nous appelons les personnels concernés à rester mobilisés. En effet, la partie est loin d'être terminée. Nous ne faisons qu'entamer la seconde manche.

Bulletin d'adhésion

Section des douanes des Pays de la Loire **CFDT**

Nom : Prénom: Grade : Adresse :

J'adhère à la CFDT à compter du , date à laquelle je verserai ma première cotisation correspondant à mon indice de traitement et je bénéficie ainsi des services réservés à tous les adhérents CFDT . Mon indice actuel est : Mon échelon actuel est :

J'opte pour le prélèvement automatique de ma cotisation, je joins un RIB et je recevrai tous les numéros de CFDT Magazine.

A , le Signature

A remettre à un militant ou à retourner à la Fédération des Finances et Affaires Economiques CFDT : 47, avenue Simon Bolivar – 75950 Paris Cedex 19